

MAC ACTEUR PRAP 2S ALM // MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DES ACTEURS EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO SOCIAL AVEC ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AIDÉE.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire du certificat Acteur PRAP 2S ayant des activités de soins et d'aide (profession paramédicale ou non), en établissement spécialisé, en maison de retraite, en structures d'accueil. Cette formation implique la poursuite de l'engagement de l'encadrement de la structure employeur dans une démarche de prévention globale des risques professionnels.

Prérequis :

Etre titulaire d'un certificat acteur PRAP 2S à jour ou NON.

L'épreuve certificative peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou handicap.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Maintenir ses compétences afin de poursuivre sa mission d'acteur PRAP:

- Proposer de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.
- Permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

Elle se déroule en 3 étapes :

- L'analyse des pratiques, retour d'expérience
- L'acquisition et le maintien des compétences
- L'épreuve de certification

CONTENU DE LA FORMATION

- L'impact de la mise en place d'une démarche PRAP dans l'établissement.
- Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques professionnels
- Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Observation et analyse d'une situation de travail avec proposition d'amélioration
- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Choix et maîtrise des aides techniques

VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat « acteur PRAP 2S ALM » sera renouvelé au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence.

Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

Un maintien des compétences, MAC PRAP 2S ALM, de 2 jours permet de renouveler la certification.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.



Mode d'organisation
Présentiel

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes.
[Consulter les dates et lieux dans notre catalogue.](#)



Durée
14 heures



Nombre de participants
Minimum : 4
Maximum : 10



Supports et documentation
Supports remis pendant la formation.
Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :
INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.
Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

